

Date de convocation : 10 décembre 2024

Date d'envoi : 10 décembre 2024

Date d'affichage : 10 décembre 2024

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 42-2024
LUNDI 16 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le seize du mois de décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe ROUX, Maire.

Présents : 21 – ROUX Philippe, CORTIAL Patrick, PERRIER Bernadette, MATHON Sébastien, LIOUTIER Pascale, JABRY Alain, CADET Dominique, BOUDON Alain, ALLIX Jean-Marie, BENOIT Nadine, MARTIN Marie-France, BOIRON Yves, ROURE Christine, MAZON Elisabeth, VACHERESSE Marc, CHARRE Béatrice, ROBERT Sonia, FARJON Philippe, COMPERE Philippe, GIMON Jean-Paul, BARBAROUX Sylvie.

Absents ayant donné procuration : 2 - MOURARET Sophie à LIOUTIER Pascale, MARION Martine à BARBAROUX Sylvie.

Secrétaire de séance : CHARRE Béatrice.

OBJET : Demande de subvention – Panneau lumineux et borne tactile d'information

Le Maire explique qu'il convient :

- de changer le panneau lumineux d'information, ancienne génération, situé devant la Mairie ;
- de mettre en place une borne tactile pour l'affichage légal numérique dans l'entrée de la Mairie, rendant les actes administratifs facilement consultables de manière autonome, intuitive et moderne en lien avec le site internet de la Commune. Cette méthode viendra remplacer l'affichage papier très contraignant et difficilement gérable.

Le montant total de la dépense s'élève à 19 600 € H. T. (23 520 € T. T. C.).

Cette opération pourrait bénéficier du concours :

- de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) dans le cadre de l'Aide à l'Investissement des Communes 2024-2026.

Le plan de financement de l'opération serait le suivant :

Subvention CCBA (50 %)	9 800.00 €
Autofinancement communal H. T. (50 %)	9 800.00 €
Total recettes de l'opération H. T.	19 600.00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

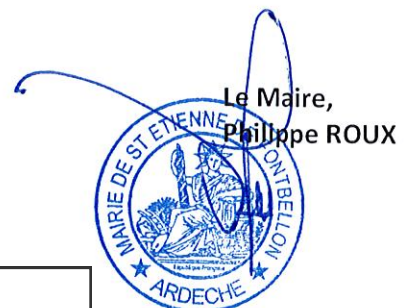
- Approuve l'acquisition d'un nouveau panneau lumineux et d'une borne tactile d'information ;
- Adopte le plan de financement présenté ;
- Sollicite l'aide de la CCBA dans le cadre de l'aide à l'investissement des communes 2024-2026 ;
- Autorise le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

La Secrétaire de séance,
Béatrice CHARRE



Le Maire,
Philippe ROUX



Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le 18/12/2024

ID : 007-210702312-20241216-2024_12_16_42-DE

